

22 NOV 08 DEC 2024 **FOIRE INTERNATIONALE DE LOME**
Foire de toutes les opportunités

- + 1000 exposants
- + 90 000 m² d'espace
- + 500 000 visiteurs

THÈME: "NORMES ET QUALITÉS DES PRODUITS ET SERVICES : OUTILS DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ACCÈS AUX MARCHÉS CONNECTÉS"

MALI Pays invité d'honneur

(+228) 91 28 76 76 - 99 82 70 76 - 79 52 20 20 / www.cafet.tg

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 362 du jeudi 31 octobre 2024 / Prix : 250 F CFA

EPARGNE **P. 6**

Ecobank lance « Save As You Spend »



Ecobank La Banque Togolaise

UNION TOGOLAISE DE BANQUE **P. 3**

Difficile privatisation



CCI-TOGO / PROJET PRODIGIT **P. 3**

Cap sur la digitalisation des entreprises



inter Caves La Rose
La passion du vin

Vous désirez des vins, champagnes, spiritueux et du jus naturel de qualité, choisissez **INTER CAVES LA ROSE**



INTER CAVES LA ROSE, c'est à Avédzi, au rond-point du Restaurant OPERA
Tél: (+228) 92 13 96 62

INTER CAVES LA ROSE est également disponible à Paris, en France
E-mail: zeourose@yahoo.fr
+33 623 716 355

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

RETROUVEZ LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DE VOTRE BOX POUR VOUS RÉABONNER ET INTRODUIRE VOS REQUÊTES COMMERCIALES

A L'ARRIÈRE DE LA BOX **SMS CANALBOX-TG**

8866 www.canalbox.tg



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N°031/2024/OTR/CG/CI/DCCF

PAIEMENT DES DROITS LIQUIDES A LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'attention du public et des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF), qu'aux termes de l'article 97 du Livre de Procédures Fiscales, le paiement des droits liquidés suite à la présentation des réquisitions notamment de première immatriculation, de mutation partielle et totale, d'inscription hypothécaire, à la conservation foncière sont « payables au comptant ».

A cet effet, il est porté à l'attention des requérants, notamment les cabinets de notaires, dont les réquisitions liquidées sont restées impayées de régulariser leur situation au plus tard le **31 décembre 2024**. Passé ce délai, l'administration fiscale se réserve le droit d'engager toute mesure prescrite en vue du recouvrement de la créance de l'Etat.

Le Commissaire Général remercie tous les usagers pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 28 octobre 2024

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Koton B. TCHODIE

CCI-TOGO / PROJET PRODIGIT

Cap sur la digitalisation des entreprises

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), avec le soutien du projet « Transformation Digitale de l'Economie Togolaise » (ProDigiT) de la GIZ-Togo, a organisé hier mercredi 30 octobre 2024 à Lomé, une cérémonie de remise d'attestation à 50 consultants en digitalisation dont 11 femmes, suivie de la présentation de la boîte à outils ProDigiT, un projet co-financé par l'Allemagne et l'Union Européenne.

Charles YAO

Formés en juillet dernier pour accompagner les Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) et PME dans leur digitalisation, ces consultants ont approfondi leurs compétences dans plusieurs domaines clés comme le diagnostic global de l'écosystème des TPME, le marketing digital, la stratégie commerciale et la transformation digitale. A travers ce renforcement de capacités, ils sont désormais prêts à accompagner plus de 150 PME togolaises dans leur transition numérique, contribuant ainsi à optimiser leur compétitivité sur le marché local et international.

Pour soutenir cet

accompagnement, une boîte à outils rassemblant des solutions numériques éprouvées, conçues spécifiquement pour répondre aux besoins des PME, a été élaborée par la CCI-Togo et l'Agence Togo Digital (ATD).

Selon Bettina Maier Neme, Cheffe de Projet ProDigiT, « c'est important d'avoir identifié des experts en digitalisation dans la transformation des TPME. On les a identifiés avec le concours de la CCI-Togo. Ils vont accompagner les TPME pour pouvoir améliorer la compétitivité. La boîte à outils contient une solution de digitalisation pour des impacts positifs des TPME ».



La digitalisation pour accélérer le développement des TPME

Cette boîte à outils sera bientôt mise à la disposition des TPME, pour contribuer à optimiser la gestion des entreprises, à renforcer leur efficacité opérationnelle et à automatiser des processus clés grâce au digital. L'objectif est de renforcer leur productivité et leur résilience dans un environnement concurrentiel. Les consultants, dans la suite des travaux, auront une session de co-construction d'approches personnalisées pour chaque entreprise, en fonction des besoins spécifiques. La CCI-Togo œuvre ainsi à aider les

entreprises à rationaliser leurs opérations, réduire leurs coûts et améliorer leur réactivité face aux exigences du marché. Cette initiative promet d'accélérer la croissance économique du Togo, tout en renforçant l'autonomie et la résilience de ses TPME.

« Ce projet est un symbole de la coopération technique réussie entre le Togo et l'Allemagne. Il constitue un tournant décisif pour nos Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). La transformation digitale des entreprises est au cœur des priorités de notre nouvelle mandature et nous sommes fermement engagés à faire de la digitalisation, un levier stratégique pour renforcer la compétitivité du secteur privé et sa capacité à s'adapter aux défis d'un marché en constante évolution. », a expliqué Pénébessou Limazié, Commissaire Secteur Services à la CCI-Togo. « La transformation digitale n'est pas simplement une tendance. Elle est devenue une nécessité incontournable pour garantir la

pérennité et la compétitivité de nos entreprises. Dans un monde où les technologies évoluent à une vitesse fulgurante, il est essentiel que nos TPME s'adaptent pour ne pas être laissées sur le bord de la route, mais aussi pour améliorer leur efficacité opérationnelle et répondre aux attentes croissantes des consommateurs », a-t-il poursuivi.

En 2023, la CCI-Togo a, avec le projet Lon'Kèlèw, jeté les bases de son appui à la transformation digitale pour les TPME. Ce projet a permis d'accompagner 80 TPME togolaises, dont 34 sont dirigées par des femmes et a formé un total de 233 personnes au sein des entreprises bénéficiaires.

Six sessions de formation et d'information ont été organisées dans les chefs-lieux des régions économiques et à Kpalimé, sur le thème, « les effets de la digitalisation dans le développement des entreprises ». Ce qui a permis de sensibiliser 417 entreprises dont 164 sont dirigées par des femmes.

UNION TOGOLAISE DE BANQUE

Difficile privatisation

Alors que les autres États de l'UEMOA renforçaient leur présence dans le secteur bancaire, le Togo faisait figure d'exception en se libérant progressivement de ses investissements. Mais le vent a tourné selon l'agence Ecofin. L'Union togolaise de Banque (UTB) devrait finalement rester dans le giron de l'État, malgré la pression du FMI.

Après des années de désengagement dans le secteur financier, le gouvernement togolais s'emploie à conserver l'Union togolaise de Banque (UTB) dans son portefeuille. Unique banque publique restante après les privatisations successives de la BTD, de la BPEC et de la BTCI, l'UTB demeure un instrument

stratégique pour l'État, malgré sa situation financière fragile. Au premier trimestre 2024, Lomé a discrètement recapitalisé la banque, redressant un capital tombé en territoire négatif. Selon les sources de l'agence Ecofin, cette opération de sauvetage, validée par un notaire, a permis de ramener les fonds



propres négatifs de la banque à zéro, une étape cruciale pour éviter une intervention de la BCEAO. Le montant exact de cette injection de fonds demeure confidentiel, bien que la Loi de finances ait prévu au moins 13 milliards FCFA (21,4 millions de dollars) pour

stabiliser la banque, en plus de 66,9 milliards FCFA pour acquérir les infrastructures de l'UTB et de IB Bank (ex-BTCI), privatisée en 2021.

S'il se montre attaché à sa dernière banque publique, le gouvernement togolais n'exclut pas de nouvelles injections de capitaux pour stabiliser l'UTB. Une vente semblait encore possible en début d'année, mais l'acheteur potentiel s'est désisté, réticent à ajuster son offre après la recapitalisation. Pour obtenir une vision claire de la situation, Lomé a mandaté un audit indépendant pour une évaluation transparente de la

santé financière de l'UTB.

Toutefois, le Fonds monétaire international (FMI) reste prudent face aux risques budgétaires de cette recapitalisation. L'institution a exhorté les autorités togolaises à réformer la gouvernance des entreprises publiques afin de limiter les impacts potentiels sur la stabilité financière. Selon des estimations internes, le soutien de l'État à l'UTB et à la BTCI pourrait creuser le déficit public de 1,1 % du PIB, un fardeau supplémentaire pour Lomé dans un contexte économique tendu.

RÉGION MARITIME

La session d'indemnisation des victimes non vulnérables prend fin ce jeudi

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCCRUN) organise depuis le 29 octobre 2024 à son siège, une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables de la Région Maritime. Les opérations prennent fin ce jeudi 31 octobre 2024.

La session d'indemnisation prend en compte les victimes non vulnérables des préfectures de l'Avé, de Bas-Mono, des Lacs, de Yoto,

de Vo, de Zio, du Golfe et d'Agoè-Nyivé. La liste des victimes retenues pour cette session est disponible sur le site web du HCCRUN et

également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

« Le HCCRUN continue son travail d'apaisement des cœurs comme cela est recommandé par la CVJR et soutenu par le Chef de l'Etat. Nous sommes actuellement à l'étape de la Région Maritime. 780 victimes sont appelées pour bénéficier des mesures de réparation. Concrètement, les gens

bénéficient d'un chèque après vérification de leur identité, etc. C'est ce chèque qu'ils vont encaisser à la banque. Il y a également une prise en charge médico-psychologique des victimes qui peut être faite par le HCCRUN. Les frais scolaires et d'apprentissage des orphelins des victimes des troubles socio-politiques sont pris en charge par le HCCRUN. Des réparations communautaires sont aussi au programme », a indiqué

Me Joseph Koffigoh, ancien Premier Ministre, conseiller spécial du HCCRUN. Les victimes programmées sont munies d'un passeport ou d'une carte d'identité ou encore d'un permis de conduire / carte d'électeur 2023. Le HCCRUN prie les victimes dont les noms de sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension, en attendant leur tour d'indemnisation.

ASSEMBLÉES ANNUELLES DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Points clés du séjour de Sandra Johnson et Georges Barcola à Washington

Sandra Ablamba Johnson, Secrétaire générale de la présidence de la République et Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, et Essowè Georges Barcola, ministre de l'Économie et des Finances du Togo étaient à Washington dans le cadre des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. La participation du Togo à ces rencontres stratégiques était une opportunité clé pour renforcer les relations avec les deux institutions financières mondiales. Elle a permis également d'évaluer les engagements en cours et d'explorer de nouvelles pistes de coopération pour soutenir le développement économique du pays.

Nicolas EDORH

Le 21 octobre déjà, Sandra Ablamba Johnson et Essowè Georges Barcola ont eu une rencontre avec Kenji Okamura, directeur général adjoint du FMI. Lors de cette réunion, les échanges ont porté sur la dernière mission du FMI au Togo, les réformes en cours, et les perspectives économiques pour le pays. Ce dialogue a permis de renforcer la coopération et de valider les efforts du Togo en matière de gestion économique et de réforme structurelle.

Le mercredi 23 octobre, le ministre de l'Économie et des Finances, Georges Barcola, a échangé avec la Directrice Générale du FMI, après les premiers échanges avec son adjoint au premier jour du

démarrage des assemblées annuelles FMI-Banque Mondiale 2024. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre de la réalisation du programme gouvernemental concernant l'identification et la prise en compte des personnes vulnérables.

Mardi 24 octobre, le ministre Georges Barcola a pris part à la réunion du caucus africain-gouverneurs et gouverneurs suppléants africains du FMI avec la Directrice Générale, Mme Kristalina Georgieva.

Le jeudi 24 octobre, Sandra Ablamba Johnson a participé à un débat de haut niveau intitulé « L'avenir se construit au féminin », aux côtés de personnalités influentes, dont Ajay Banga, président de la



Banque Mondiale, Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des Finances du Maroc, et Anneliese Dodds, ministre du Développement du Royaume-Uni. Cette session a mis en lumière le rôle clé des femmes dans la construction de l'avenir économique, en particulier dans les économies en développement. Cette plateforme a permis de réfléchir aux moyens de promouvoir un développement inclusif et durable, tout en soulignant l'importance de l'égalité des genres dans les processus décisionnels à l'échelle mondiale.

La participation du Togo à ces Assemblées annuelles confirme l'engagement du gouvernement togolais à renforcer ses partenariats internationaux et à poursuivre les réformes nécessaires

pour stimuler la croissance économique.

07 choses à retenir de cette édition 2024

Avec plus de 11 000 participants venant de plus de 200 pays sans compter tous ceux qui ont suivi les événements en ligne, il faut retenir 07 points principaux à l'issue de ces Assemblées annuelles.

Le Groupe de la Banque Mondiale double ses financements annuels en faveur de l'agro-industrie. Il déploie sa nouvelle stratégie pour l'égalité hommes-femmes avec trois objectifs concrets et chiffrés afin que d'ici 2030, elles soient plus nombreuses à utiliser l'internet haut-débit, à bénéficier de programmes de protection sociale, et de capital pour se lancer professionnellement. Le

Groupe de la Banque Mondiale ajuste ses tarifs, ce qui pourrait permettre de lever 150 milliards de dollars sur 10 ans, et avoir plus d'impacts positifs dans la vie des habitants des pays qu'il finance. Le Groupe de la Banque Mondiale a adopté une nouvelle Fiche de performance, présentée lors de la conférence de presse, qui illustre sa volonté d'être plus transparent et d'avoir plus d'impact.

Le Groupe de la Banque Mondiale s'engage, avec ses partenaires, à fournir de l'électricité à 300 millions de personnes en Afrique d'ici 2030. Il continue de recevoir davantage de soutien à la reconstitution des ressources de l'IDA : plusieurs pays, comme l'Espagne, ont annoncé une augmentation de leur contribution. Le pays a annoncé une augmentation de 37 % de sa contribution. Le Groupe a signé un accord de garantie de portefeuille d'un montant d'1 milliard de dollars avec le Japon.

Tout cela permettra de créer de meilleurs emplois pour les 1,2 milliard de jeunes dans les pays en développement, qui entreront sur le marché du travail au cours des dix prochaines années.

DÉVELOPPEMENT

Echanges entre le CINU et la presse sur le « Pacte pour l'avenir »

Le Centre d'Information des Nations Unies (CINU) au Togo a échangé avec des journalistes le jeudi 17 octobre 2024 sur le « Pacte pour l'avenir », un document adopté le 22 septembre 2024 par les Chefs d'Etat du monde pour protéger les besoins et intérêts des générations. Une rencontre organisée en collaboration avec l'Observatoire Togolais des Médias (OTM).

Charles YAO

« Le Pacte pour l'avenir » compte une soixantaine de pages et propose 56 mesures ambitieuses visant à créer un monde plus sûr. Ces mesures présentées à la presse, s'inscrivent dans une approche innovante, avec pour objectif principal d'éradiquer la pauvreté, les inégalités, les conflits et les crises climatiques. Il repose sur cinq axes majeurs dont la paix et la sécurité internationale, la jeunesse et les générations futures, la transformation de la gouvernance mondiale, la science, la technologie, l'innovation et la coopération numérique.

« Ce pacte constitue un engagement des États à accélérer la mise en œuvre des

ODD. Nous avons échangé avec les médias pour discuter de la manière dont ils vont informer les populations sur ce pacte et son contenu. Les États doivent faire face à un défi de taille pour atteindre les ODD d'ici 2030, d'où la nécessité de ce nouvel engagement », a déclaré Nadiétou Zibilila, directrice du CINU au Togo. « Nous avons échangé avec les médias, pour voir comment ils vont informer les populations de l'existence de ce Pacte, son contenu, en quoi il engage les États et les populations. Nous attendons que les journalistes continuent à jouer leur rôle de gendarme, à faire le suivi de la mise en œuvre des mesures comprises dans le pacte. Aujourd'hui, nous



reconnaissons que les États ne sont pas en mesure d'atteindre les ODD à l'horizon 2030, d'où le Pacte », a-t-elle ajouté. A cette rencontre, les journalistes ont été invités à veiller scrupuleusement à la mise en œuvre de ce « Pacte pour l'avenir », après leur avoir fait découvrir son contenu. « Nous devons agir pour un avenir commun. Et ce Pacte est un nouveau contrat social auquel les dirigeants du monde entier, y compris ceux du Togo, ont souscrit le 22 septembre dernier en vue de lutter ensemble pour un avenir meilleur et durable. A ce P Il est clair qu'à ce jour, l'atteinte

des ODD telle que prévue pour 2030 est quasiment impossible. La promesse faite par les dirigeants du monde en 2015, de ne laisser personne de côté et d'assurer un développement durable en 2030 est donc en péril. C'est ce qui a amené les dirigeants à réfléchir à comment faire pour accélérer ces objectifs et prendre de nouvelles mesures pour l'avenir de notre planète. Donc, ils ont signé un pacte nommé Pacte pour l'avenir. L'objectif est de pouvoir renforcer le système multilatéral dans le monde pour répondre aux défis mondiaux actuels et futurs

acte, sont annexés deux autres contrats que sont le pacte numérique mondial et la déclaration sur les générations futures », a précisé Adry Bonchemin, assistant à l'information publique au CINU.

Selon Estelle Koudjonou, Trésorière Générale de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), les journalistes vont désormais mieux suivre l'application de ce « Pacte pour l'avenir ».

Le « Pacte pour l'avenir » n'a pas été signé par la Russie et la République Démocratique du Congo. Les journalistes présents à cette rencontre d'échanges ont porté un regard critique sur le document, en affirmant qu'il s'agit plus de bonnes intentions qu'une réelle volonté de promouvoir le développement et d'offrir un monde plus sûr aux générations.

4ÈME ÉDITION DU CHALLENGE STARTUPPER

Ecobank Togo offre un prix spécial à la start-up de la catégorie Innov'Up

« Les idées ont besoin d'énergie pour grandir ! ». Pour cela, dans le cadre de la 4ème édition du Challenge Startupper de l'Année, une initiative de TotalEnergies à l'occasion de son centenaire, 100 lauréats dont 04 du Togo ont été récompensés à travers les 32 pays participants. La cerise sur le gâteau est le prix spécial d'un million de FCFA offert par Ecobank Togo à la lauréate de la catégorie « Innov Up » pour son projet de « Protection de l'environnement », en plus des 4,5 millions FCFA de TotalEnergies, au cours d'une cérémonie officielle de remise de prix organisée mercredi dernier 23 octobre 2024 à Lomé.



Charles YAO

« Dans le cadre de ses activités, le groupe Ecobank a décidé de soutenir cette belle initiative de TotalEnergies pour deux raisons principales. La première, c'est que, en tant qu'institution financière préoccupée par le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat local, nous sommes nous-mêmes engagés dans toutes les initiatives qui visent à révéler le génie entrepreneurial de notre pays. La deuxième raison, c'est que la question du développement durable préoccupe Ecobank, parce que nous voulons participer au développement du continent et pour cela, il nous faut aussi contribuer à la protection de l'environnement, à la promotion de tout ce qui est énergie renouvelable. », a indiqué Didier Nagbé, Responsable Marketing et Communication à Ecobank Togo. « Primer la catégorie Innov Up du Challenge Startupper de l'année est un

choix pour stimuler le génie entrepreneurial togolais. A travers ce prix spécial d'un million de FCFA en plus des 4,5 millions de FCFA du projet, nous nous inscrivons dans une démarche de soutien pour encourager les efforts de tous ces lauréats. Nous avons offert à tous les lauréats un accompagnement dans le cadre du programme de soutien à l'entrepreneuriat local. Nous avons également offert la possibilité au lauréat de la catégorie Innov Up de s'inscrire au programme Élever qui est un programme qui permet aux femmes entrepreneures de bénéficier d'un accompagnement particulier. », a-t-il ajouté.

Quatre jeunes togolais à l'honneur

Les quatre projets récompensés au Togo sont dans les catégories Innov Up, Cycle Up, Power Up et, un

prix panafricain. La catégorie « Innov Up » est porteuse d'un projet de « Protection de l'environnement » qui consiste à utiliser la canne de maïs pour produire du papier destiné aux emballages écologiques.

Koudjo Defly dans la catégorie « Cycle Up » a été primé dans le cadre du meilleur projet concernant l'économie circulaire avec « Recyclage de déchets plastiques » qui transforme les déchets plastiques en poudre utilisable dans plusieurs domaines comme la confection de briques de construction. Dissirama Wokinta, dans la catégorie « Power Up » pour le meilleur projet concernant les énergies durables et abordables avec Charbon Togo, propose une alternative au charbon de bois à travers le recyclage de déchets. Aymane Gbadamassi a également été récompensé en tant que gagnant panafricain avec Rôbalôtô qui produit des sacs équipés de panneaux solaires à partir de déchets

plastiques recyclés.

« Je tiens à remercier TotalEnergies pour cette opportunité. Cette surprise agréable d'Ecobank Togo, je ne m'y attendais pas. Mais ça va nous permettre de pouvoir acheter des produits, et nous aider dans notre production. Je remercie vivement Ecobank et que les années suivantes, les responsables de cette banque panafricaine continuent toujours par aider les jeunes entrepreneurs à évoluer », a martelé Sonia Abalo, meilleure entrepreneuse de la catégorie Innov'Up.

La vision du groupe Ecobank est de bâtir une banque panafricaine de classe mondiale qui participe au développement, à la croissance et à l'intégration financière du continent. Selon ses responsables, la réalisation de cette vision passe par la fourniture d'un chapelet de services financiers qui sont disponibles, fiables et sécurisés.

« Nous avons plusieurs initiatives qui soutiennent financièrement les jeunes entrepreneurs. Nous les accompagnons aussi par des moyens non-financiers, parce qu'ils n'ont pas que besoin d'argent, mais parfois de conseils, de technicité, de réseau, etc. Nous avons remarqué que cette initiative de TotalEnergies est en harmonie avec les préoccupations que nous partageons en tant qu'institution financière qui participe au financement de l'économie et à l'éclosion des talents. Au sein du groupe Ecobank, une part importante des installations respecte cette préoccupation de la protection de l'environnement. », a laissé entendre Didier Nagbé.

Afin de les aider à développer leurs projets, ces jeunes entrepreneurs ont reçu une dotation financière de 4,5 millions de FCFA. Ils bénéficieront également d'un accompagnement personnalisé de la part du FAIEJ et d'une visibilité locale pour les faire connaître.

Au Togo, 697 inscriptions dont 457 dossiers complets ont été déposés et 15 finalistes ont pu présenter leurs projets devant le jury local d'experts. Pour cette 4ème édition du Challenge Startupper de l'année de TotalEnergies, le concours a enregistré 32 pays participants, 40 000 inscriptions sur la plateforme et 14 000 dossiers de candidature.

SPORT

Joan-Benjamin Gaba reçu au CNO-TOGO

D'origine togolaise, le judoka français, Joan-Benjamin Gaba, vice-champion olympique en individuel et champion olympique en équipe mixte aux Jeux Olympiques Paris 2024, en vacances à Lomé, a été reçu lundi 21 octobre 2024 par le Comité National Olympique du Togo (CNO-Togo), avec à sa tête le président Deladem Akpaki, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports du Tchad, Me Abakar Djermah Aumi.

« Le Togo a déjà honoré d'autres athlètes d'origine togolaise notamment Clarisse Agbénénou qui a eu l'honneur d'être reçue par le chef de l'État et élevée au rang de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

C'est toujours une joie de voir un frère, un togolais, un judoka, revenir visiter sa grande famille judo, alors bienvenue chez toi », a laissé entendre Deladem Akpaki, président du CNO-Togo.

Joan-Benjamin Gaba, né le

7 janvier 2001 à Sèvres, est un judoka français évoluant dans la catégorie des moins de 73 kg. « J'ai participé aux jeux olympiques Paris 2024 en individuel avec un titre de vice-champion olympique. Ça a été éprouvante car j'ai combattu avec des adversaires redoutables que j'ai réussi à battre par des stratégies de match que j'ai mis en place année après année. Cette compétition, je l'ai préparée pendant 4 ans. Ensuite, il y a eu la compétition par équipe où, avec le groupe



de la France, nous sommes sacrés champion olympique avec une prestation honorable, de ma part, en battant le champion olympique japonais, Hifumi Abe », a indiqué Joan-Benjamin Gaba.

« C'est toujours un plaisir de

revenir dans son pays d'origine, car notre famille est ici. J'ai toujours une pensée pour le Togo même si en judo, les Togolais ne sont pas encore au haut niveau, ce que j'espère pour mon pays. Même si pour le moment, je n'ai pas un projet concret pour le Togo,

surtout avec ma jeune carrière, je peux rencontrer les judokas togolais pour leur apporter mon expérience, surtout le mental qui est un atout important au haut niveau », a ajouté celui qui est aussi le patron de la Fédération Tchadienne de Judo.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports du Tchad, Me Abakar Djermah Aumi, n'a pas manqué de prodiguer des conseils au jeune athlète. « Etre champion, ça commence dans la tête et c'est ce qui manque à nos athlètes en Afrique. Vous devez avoir un projet pour aider les athlètes togolais à surmonter les défis à venir et à sortir la tête de l'eau », a-t-il déclaré.

Joan-Benjamin Gaba n'a pas caché son envie de contribuer à la promotion du judo togolais.

NOUVEAU PRODUIT D'ÉPARGNE

Ecobank lance « Save As You Spend »

« Save As You Spend » ou SAYS, en français « Épargnez comme vous dépensez ». C'est le nouveau produit d'Épargne d'Ecobank officiellement lancé le vendredi 25 octobre 2024 à Lomé. Ce produit répond à la mission du groupe Ecobank d'offrir à sa clientèle des produits et services pratiques, accessibles et fiables. L'objectif d'Ecobank à travers SAYS, est de rendre l'épargne plus simple pour le client, en lui offrant une solution innovante avec de nombreux avantages.

Charles YAO

Le compte SAYS est à approvisionnement 100% automatisé et cible les personnes physiques. Un pourcentage défini de chaque retrait alimente systématiquement le compte SAYS. Il est approvisionné exclusivement par des virements automatiques. Aucun dépôt en espèce n'est accepté, aucun retrait n'est autorisé sur le compte SAYS durant les douze premiers mois suivant la date d'ouverture. SAYS permet à la clientèle d'épargner automatiquement jusqu'à 10% des dépenses avec un taux d'intérêt annuel attractif de 3,75% pour faire fructifier votre épargne.

« C'est le client qui définit librement un pourcentage de chaque retrait qu'il fera sur son compte principal et la banque s'occupe de mettre le pourcentage là sur un compte spécial pour lui. Ce que la banque rémunère à un taux bonifié. Il s'agit de l'épargne liée à une dépense. Deuxième caractéristique, c'est que c'est un processus 100% automatisé. Une fois que le client définit le taux, il n'a plus rien à faire. La banque se charge à chaque transaction de retrait sur son compte principal de prélever le pourcentage qu'il aura désigné vers son compte SAYS. La troisième caractéristique, c'est le taux. Les comptes Épargne



sont d'ordinaire rémunérés à 3,5%, mais, sur ce compte d'épargne spécial, nous rémunérons à 3,75% l'an. Le client aura accès à cette épargne 12 mois après sa souscription », a expliqué Maurice Mortey, chef division produits CSB à Ecobank-Togo.

Répondre aux défis de l'épargne

Le produit est conçu pour répondre aux défis actuels de l'épargne perçue comme une priorité pour les clients, mais difficile à mettre en pratique au quotidien après le constat selon

lequel l'absence de solutions financières innovantes pousse bon nombre de citoyens à se tourner vers d'autres formes d'épargne dites informelles qui malheureusement sont peu conventionnelles et les exposent souvent à des issues regrettables.

Homéfa Yao Eusèbe Afoutou, le Directeur Général par interim de Ecobank Togo, n'a pas manqué de remercier les équipes de développement et de marketing et communication pour leur créativité et leur engagement

qui a permis de transformer une idée en réalité et reste convaincu que ce produit sera un véritable atout pour les clients et renforcera la position d'Ecobank sur le marché.

« J'apprécie particulièrement la souplesse du produit et son côté indolore. Épargner sans trop le sentir. Le fait qu'on est libre de choisir le taux, on est libre de modifier le taux, compte tenu de ses possibilités. Je pense que c'est un produit qui est venu pour nous aider, nous les clients d'Ecobank », a indiqué Dagbo William, client d'Ecobank.

SAYS vise donc à faciliter à offrir un moyen simple et adaptable d'économiser à chaque transaction. Pour souscrire à ce nouveau produit, « Save as You Spend » (SAYS), les clients existants d'Ecobank doivent remplir une demande via leurs canaux habituels. Par contre, les nouveaux qui n'ont pas encore de compte à Ecobank sont invités à se rendre dans une agence ou à appeler la banque pour une souscription.

60 ANS DE BB LOMÉ

Plusieurs autres bars emblématiques honorés

3K, Penalty, Togo Star, Le Monde, Le Cheminot, Djeton Pas 2, sont six autres bars emblématiques de la capitale célébrés les 24 et 26 octobre 2024 par BB Lomé dans le cadre de son 60ème anniversaire,

Charles YAO



La Brasserie BB Lomé continue de vouer sa reconnaissance aux bars les plus anciens à travers une tournée de récompense. Le 24 octobre 2024, trois bars de Lomé ont été célébrés, notamment le bar Togo Star à Agoè AGIP dans la commune d'Agoè-Nyivé 1 installé depuis 20 ans, le bar Penalty situé à Agoè Adjougba depuis 39 ans et le bar 3K à Doumasséssé dans la

commune du Golfe 3, âgé de 23 ans.

Le samedi 26 octobre 2024, trois autres bars ont été honorés à savoir le bar Le Monde à Attiégo dans la commune du Golfe 2, âgé de 29 ans, le bar Le Cheminot à Hanoukopé dans le Golfe 4 qui a 20 ans de vie et le bar Djeton Pas 2, toujours à Hanoukopé avec ses 26



années d'existence.

Les propriétaires ont reçu une attestation de reconnaissance et une médaille en plus des produits de BB Lomé, des casiers de boissons, etc. Certains bars ont des histoires, à l'instar du bar 3K dans le quartier Doumasséssé d'où le nom carrefour 3K. Le nom 3K symbolise les trois étapes de la vie que sont, la naissance, la croissance et la mort. Créé en 2001 par son mari à sa retraite, Caroline Sallah a pris la relève après le décès de son époux en 2011.

« Je remercie BB Lomé pour l'appui apporté depuis toujours.

C'est grâce à BB Lomé que j'ai pu subvenir aux besoins de mes huit enfants, a-t-elle confié. », a indiqué Caroline Sallah.

Pour Kondi-Mane Bawa Waké, propriétaire du Bar Penalty, l'histoire a commencé en 1975 à Kara avant de se poursuivre à Lomé en 1985. Grand amateur de football, il a choisi ce nom en hommage à sa passion pour ce sport. « Même lors des crises socio-politiques, je parcourais de longues distances pour m'approvisionner. Cette reconnaissance de BB Lomé prouve que notre dévouement a payé », a-t-il ajouté.

Ouvert en 1995, le bar Le

Monde est une initiative pour passer du temps ensemble avec les collègues après le boulot, selon Tèvi Kossi, propriétaire dudit bar.

Dans le quartier de Hanoukopé, Somissou Ayaovi Agbangba, propriétaire du bar Le Cheminot, a choisi ce nom en référence à la proximité de son bar avec la gare ferroviaire. Démarrant d'abord avec le bar Elemawussi, il a créé une nouvelle enseigne en hommage aux « Cheminots » de Lomé. Pour lui, cette initiative de BB Lomé est une reconnaissance de leur parcours et de leur fidélité.

La tournée de samedi a pris fin au bar Djeton Pas 2, créé en 1998 par Sepenu Edoh. « Nous avons changé plusieurs fois de lieu avant de s'installer à Hanoukopé. BB Lomé nous a beaucoup soutenu dans cette activité. Mais avec la concurrence de jour en jour grandissante, nous espérons qu'elle puisse encore intensifier son soutien », a laissé entendre Sepenu Edoh.

La célébration des 60 ans de BB Lomé se poursuit avec plusieurs activités.

SPORT

Le CNO-TOGO sensibilise les athlètes sur l'égalité genre et l'inclusion

Le Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO) par le biais de sa Commission Femme et Sport et Egalité des Genres, a organisé une séance de renforcement de capacités à l'endroit des sportives sur l'égalité genre et l'inclusion à travers le sport. C'était le samedi 26 octobre 2024 au stade omnisport de Lomé.

Nicolas EDORH

La promotion des femmes dans le sport et dans sa gouvernance occupe une place de choix dans la nouvelle approche du Comité International Olympique (CIO) dans le monde. Le CNO-TOGO a justement bénéficié d'un financement de la Solidarité Olympique pour sensibiliser les filles venant des fédérations nationales sportives sur l'égalité genre et l'inclusion à travers le sport.

Dans un premier temps, un panel a permis d'échanger avec les participantes sur l'inclusion et l'équité genre, la représentation des femmes dans le sport, l'importance du sport pour la société, les cultures et l'éducation aux valeurs olympiques. Conduites par Akpéné Adiho, 3ème vice-présidente du CNO-TOGO, chargée des relations avec les fédérations sportives, lauréate du Master

Exécutif en Management des Organisations Sportives (MEMOS), ces discussions ont permis aux athlètes de découvrir les opportunités dans le domaine du sport et la place importante qu'occupe aujourd'hui la gent féminine dans la promotion et le développement des activités sportives.

La deuxième intervention est celle du président de la Commission de Discipline, Juridique et d'Ethique du CNO-TOGO, Pr Akodah Ayewouadan, qui a évoqué les droits humains, la protection des athlètes, la prévention de la discrimination dans le sport, les objectifs et activités du CIO en matière d'égalité des genres, les initiatives clés mises en place pour accroître la participation et la visibilité des femmes.

L'autre volet de cette



journée de renforcement de capacités est lié au partage d'expériences. Tour à tour, Olga Abila Kpodzo-Saba, présidente de la Fédération Togolaise de Tchoukball et de la Confédération Africaine de Tchoukball, Gina Adekambi, présidente de la Fédération Nationale de Basketball du Togo, présidente de la Commission Femme et Sport et Egalité des Genres, et Pana Agolo, coach, ont entretenu les jeunes filles sur leurs propres expériences sportives

et les multiples débouchés offerts aux femmes par le sport.

« J'ai exhorté les participantes à plus d'efforts, plus de travail dans leur discipline et à être disciplinées. Il faut plus d'inclusion, de tolérance et de respect de l'autre. Il faut qu'elles aient l'estime de soi », a déclaré Gina Adekambi à la fin de la journée.

Pour Amah Farida, joueuse de tennis de table, cette formation est précieuse. « On

a beaucoup parlé des avantages dans le sport, surtout pour les filles, parce que, dans le temps, on disait que le sport n'était pas fait pour les filles. Mais avec ce que j'ai vu aujourd'hui, je suis très contente et je pense qu'on a de l'avenir », a-t-elle affirmé.

Cette formation entre dans le cadre des programmes sollicités par le CNO-TOGO auprès de la Solidarité Olympique.

Inter Caves la Rose

Vous désirez des vins, champagnes, spiritueux et du jus naturel de qualité, choisissez INTER CAVES LA ROSE. Nouveau venu au Togo, INTER CAVES LA ROSE est l'adresse de référence pour vos commandes, en gros et en détail, des vins, grands crus classés, Bordeaux, Bourgogne, Champagne de presque toutes les régions de la France et d'autres pays. INTER CAVES LA ROSE est également disponible à Paris, en France. Au-delà de l'enivrante dégustation pour vos papilles, bénéficiez également de nos conseils.



Adresse : Avédzi, face Restaurant Victoria, non loin de Opéra.
Tél : (+228) 92 13 96 62 / (+33) 6 23 70 6355

LA NOUVELLE
TRIBUNE

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjilé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage
2.500 exemplaires



Ecobank
La Banque Panafricaine

Nos services bancaires innovants permettent aux entreprises de prospérer à travers une Afrique mieux connectée.

UN MEILLEUR CHOIX

**POUR UN AVENIR
MEILLEUR**

Rendez-vous sur ecobank.com/unmeilleurchoix

**UN MEILLEUR CHOIX
POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE**